

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [smonette-csslaval-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/91d83607b30d6c2626394295>

Date d'obtention : 2025-10-03 19:49:06

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Protocole à appliquer selon 3 conditions : formation requise, intervenant d'école secondaire dans lequel on y retrouve des adolescents, entente entre le service de police et l'école pour l'utilisation du protocole.

Les étapes sont :

1. Rassurer les jeunes
2. Passer la grille d'évaluation de l'incident
3. Déterminer si c'est un acte malveillant ou impulsif
4. Faire appel à la police soit à la fin de l'intervention ou bien immédiatement si nous constatons qu'il s'agit d'un acte malveillant

Par la suite, il police s'occupe de faire le suivi et l'envoyer au procureur et un retour se fait de sa part. Habituellement, il s'agit d'une première offense, il y a une rencontre de sensibilisation pour l'instigateur, le parent en compagnie du policier. Si récidive, enquête criminelle.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle me permettra d'être mieux outillé pour intervenir avec les jeunes et savoir comment réagir avec l'instigateur. La trousse guide beaucoup et permet de ne pas oublier d'éléments importants dans une période qui peut s'avérer stressante pour l'intervenant.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

- Rencontrer l'élève seul pour éviter la contamination
- Protéger les élèves qui fournissent l'information
- Rassurer et accueillir tout au long du processus (les erreurs de jugement ça peut arriver)
- Attention à ne pas regarder les images ou vidéos qui circulent
- Si l'ado ne souhaite pas donner son cellulaire, c'est considéré comme un acte malveillant
- Grille pour chaque témoin/victime



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

